

Permis n° 3857

VILLE DE NEUFCHATEAU**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M Wigny demeurant Chemin du Moulin de la Roche, 6 à 6840 Neufchâteau.

Le terrain concerné est situé Chemin du Moulin de la Roche, 6 à 6840 Neufchâteau et cadastré division 2, section B n°1257M.

Le projet est de type : construction d'une véranda sur une terrasse en pignon de l'habitation, et présente les caractéristiques suivantes : dérogations :

- article 5 gabarits : pente de toiture inférieure à 25° ;
- article 6 matériaux c) : toitures : la toiture sera couverte de panneaux Polycarbonate 32 mm translucides sur structure aluminium de teinte identique aux chassis.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau et le 22/05/2018 après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du..... 15/05/2018

Au..... 31/05/2018..... au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,

J-Y DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué (art. L1132-4 CP LD)
D. FOURNY

C. GRANDJEAN